



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
HACA
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Le bilan du mandat de la HACA à la présidence du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication salué à l'unanimité à Abidjan

[A](#) [1] [^A](#) [1]

Le bilan du mandat de la HACA à la présidence du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication salué à l'unanimité à Abidjan

28 nov 2024

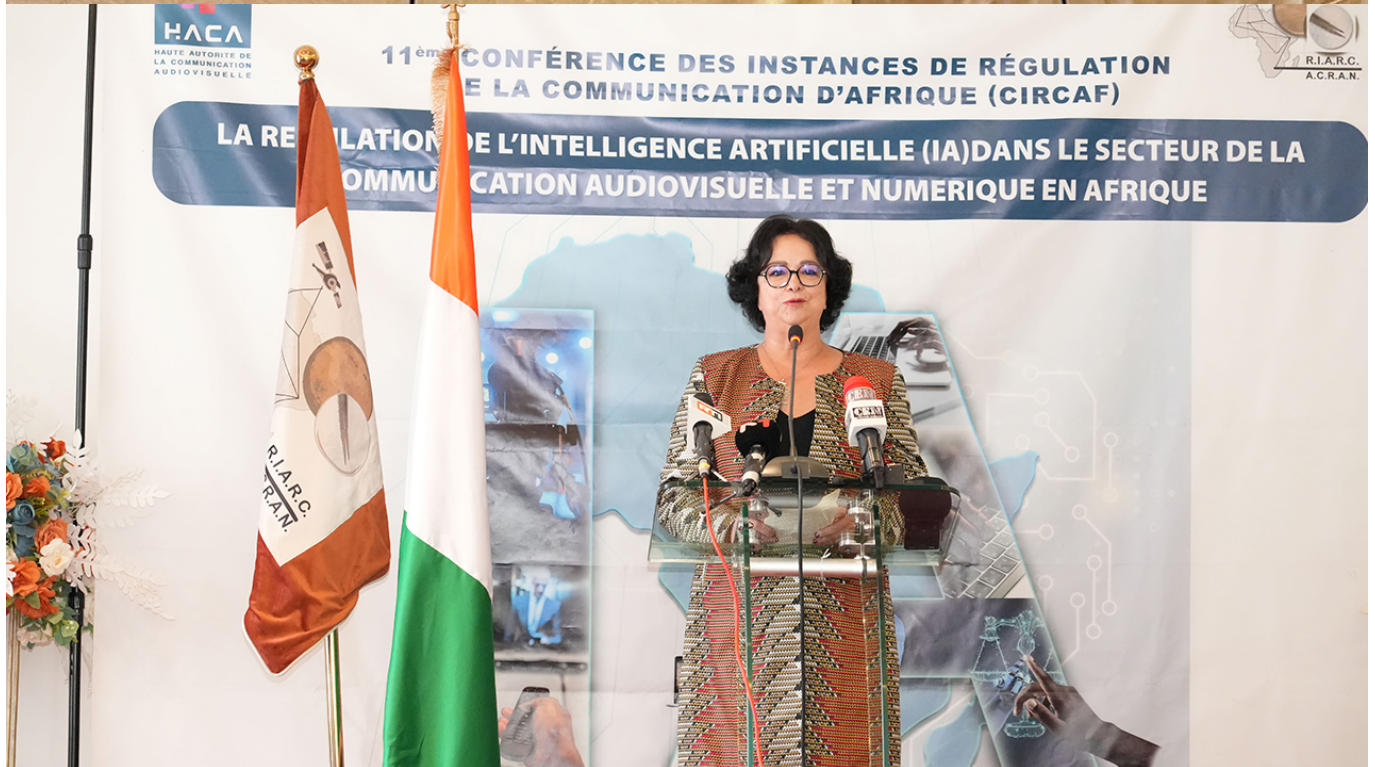














René Bourgoïn, Président de l'instance ivoirienne de régulation des médias a rendu jeudi 28 novembre à Abidjan, au nom de l'ensemble des membres du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) un vibrant hommage à Mme Latifa Akharbach et à toutes les équipes de la HACA du Maroc pour la grande réussite de la présidence marocaine de cette plateforme panafricaine qui regroupe 37 pays. Maitre Bourgoïn a ainsi déclaré en substance lors de la cérémonie officielle de l'ouverture l'Assemblée générale statutaire du réseau qui s'est déroulée en présence de plusieurs ministres, hauts responsables et journalistes ivoiriens : « Tout au long de son mandat, Mme Latifa Akharbach a fait montre d'une mobilisation exceptionnelle en matière de dynamisation des interactions professionnelles entre les régulateurs africains et en faveur du rayonnement international du RIARC en tant que plateforme panafricaine dont la mission est dédiée à la défense des droits des citoyens africains à un environnement médiatique de qualité et de confiance ».

Le président de la HACA de Côte d'Ivoire a aussi rappelé que « lors de son mandat, débuté dans un contexte particulier de reprise post-Covid, la HACA du Maroc a également joué un rôle mobilisateur et fédérateur crucial dans la mise en œuvre de l'implémentation de la feuille de route du RIARC, principalement construite, pour le biennium 2023-2024, autour de deux axes importants. Le premier axe concerne l'adaptation de la régulation des médias au nouvel environnement numérique, via principalement l'instauration d'un dialogue permanent entre les plateformes numériques globales et régulateurs africains et dont le premier round a été organisé par la HACA à Fès en avril 2023. Le deuxième concerne les enjeux du pluralisme d'expression dans les médias et le rôle du régulateur dans la sauvegarde de l'intégrité des processus électoraux en Afrique ».

Prenant la parole lors de cette même cérémonie, Mme Akharbach a déclaré que le succès de la présidence marocaine du RIARC s'explique tout d'abord par le fait que la HACA a inscrit son action dans la vision africaine de Sa Majesté le Roi Mohammed VI laquelle est fondée sur les valeurs de la solidarité interafricaine agissante, la priorisation des attentes du citoyen et la recherche continue de

l'intérêt général des sociétés africaines ».

La responsable marocaine a déclaré aussi être heureuse de passer le relai de la présidence du RIARC à M. René Bourgoïn, personnalité connue pour son exigence intellectuelle, sa longue expérience et ses qualités humaines. Ce qui -a-t-elle assuré, représentera un atout essentiel pour ouvrir de nouveaux horizons prometteurs à l'action des régulateurs du continent ».

Cette conférence des présidents du RIARC qui se tient à Abidjan du 28 au 30 novembre 2024 a consacré ses travaux à la question de la régulation de l'Intelligence Artificielle dans le secteur de la Communication audiovisuelle et numérique en Afrique avec la participation d'instances de régulation de 26 pays.

Outre le passage de témoin entre la présidente de la HACA du Maroc et le président de l'instance homologue et homonyme de Côte d'Ivoire, cette rencontre a été marquée aussi par l'élection de M. Abderamane Baraka Abdoulaye Doningar, président de la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMA) du Tchad, au poste de nouveau vice-président du RIARC pour la même période 2025-2026.

Il a été procédé également lors de ce conclave à l'adoption de la Déclaration d'Abidjan sur la Régulation de l'Intelligence Artificielle (IA) dans le secteur de la communication audiovisuelle et numérique en Afrique.

La Présidente de la Haute Autorité conduisait à Abidjan une délégation également composée de Messieurs Yassir Ghorbal et Mohamed Laroussi, membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle et M. Talal Salahdine, Manager des Affaires Africaines et Internationales.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>